

Collection **Vie économique**

La transition énergétique en chantier

Les configurations institutionnelles
et territoriales de l'énergie

Sous la direction de
MARIE-JOSÉ FORTIN
YANN FOURNIS
FRANÇOIS L'ITALIEN



La transition énergétique en chantier

Les configurations institutionnelles
et territoriales de l'énergie

Collection VIE ÉCONOMIQUE

La collection Vie économique fait place à des recherches et des essais portant sur les dynamiques institutionnelles qui façonnent les réalités économiques de notre monde. La collection privilégie une approche critique et documentée des enjeux économiques – passés, actuels et à venir –, en particulier ceux qui sont soulevés par les transformations du « modèle québécois ». À l’opposé des tendances qui cherchent à naturaliser les institutions économiques afin d’éviter les débats portant sur leurs finalités et leur effectivité, la collection Vie économique veut contribuer à la connaissance des pratiques et des acteurs économiques afin d’élargir les perspectives d’action collective.

Cette collection est dirigée par Frédéric Hanin et François L’Italien.

Dans la même collection

La Caisse de dépôt et placement du Québec à l’épreuve de la financiarisation, sous la direction de Frédéric Hanin (2016).

La transition énergétique en chantier

Les configurations institutionnelles
et territoriales de l'énergie

Sous la direction de
MARIE-JOSÉ FORTIN, YANN FOURNIS
ET FRANÇOIS L'ITALIEN



**Presses de
l'Université Laval**

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada



Les Presses de l'Université Laval remercient la Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial pour l'aide financière accordée à la publication de cet ouvrage.

Maquette de couverture : Laurie Patry

Mise en pages : Diane Trottier

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.

Dépôt légal 2^e trimestre 2016

ISBN 978-2-7637-3033-2

PDF 9782763730349

Les Presses de l'Université Laval

www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
<i>Marie-José Fortin, Yann Fournis et François L'Italien</i>	

CHAPITRE 1

Discours autour de la transition écologique	11
---	----

René Audet

1. Le discours technocentrisme et interventionniste de la transition	14
1.1 Motivations : la transition comme nécessité et comme opportunité	14
1.2 L'État interventionniste, moteur de la transition	15
1.3 Un interventionnisme incitatif	16
2. Le discours écocentrisme et localiste de la transition	18
2.1 Motivation : faire face aux multiples crises contemporaines	18
2.2 Les acteurs locaux comme moteurs de la transition	19
2.3 L'approche ascendante des transitions	20
3. Entre technocentrisme et écocentrisme, des voix médianes	21
3.1 La transition écologique en France	22
3.2 Le champ scientifique des <i>sustainability transitions</i>	25
Conclusion	28

CHAPITRE 2

Transition énergétique et reconfigurations d'accès à l'énergie	31
--	----

Olivier Labussière

1. Les trajectoires de transition énergétique sont-elles soutenables?	32
2. Réévaluer la notion d'accès à l'énergie	34

3. Trois dimensions pour analyser les (re)configurations d'accès à l'énergie et leur soutenabilité	38
3.1 Qualification, appropriation et partage de ressources	39
3.2 Processus de concrétisation des systèmes techniques	42
3.3 Spatialités et temporalités de la transition énergétique	44
Conclusion	46

CHAPITRE 3

Entre pression à extraire et impératif de transition : l'économie écologique et politique des hydrocarbures extrêmes au Québec 51

Éric Pineault

Une transition énergétique compromise ?	51
1. L'ère des hydrocarbures extrêmes	54
2. Les déterminants institutionnels de la pression économique à extraire : la contribution du modèle général extractiviste	58
Conclusion : synthèse et implications sociopolitiques pour le Québec . . 64	

CHAPITRE 4

Définir la transition énergétique, décrypter un « consensus ambigu ». Les cas de l'Allemagne et de la France 67

Aurélien Évrard

1. Définir la transition énergétique	69
2. Des trajectoires énergétiques divergentes en Allemagne et en France	71
3. Planifier et préparer la transition	74
4. Mettre en œuvre la transition : l'exemple des énergies renouvelables	75
5. Changements d'échelle et formes de transition énergétique	77
Conclusion : la transition énergétique aura-t-elle lieu ?	79

CHAPITRE 5

Mécanismes financiers et légaux utilisés pour le développement des énergies renouvelables. Leçons apprises en France et au Québec . . . 83

Évariste Feurtey

1. Cadre conceptuel et méthodologie de recherche	84
1.1 Une politique énergétique durable et acceptable	84

1.2 Instruments financiers et légaux utilisés pour développer les ENR	86
1.3 Comparaison des mécanismes tarifaires	88
2. Méthodologie de recherche	88
3. Analyse des instruments tarifaires et légaux en fonction de critères préétablis	89
3.1 Critère 1 : Efficacité en termes de capacité installée	89
3.2 Critère 2 : Efficacité en termes de coûts pour la société	91
3.3 Critère 3 : Efficacité en termes d'acceptabilité sociale	94
4. Analyse des influences indirectes sur les mécanismes tarifaires et légaux utilisés	98
Conclusion	99
 CHAPITRE 6	
Les chemins de la transition : l'éolien entre continuité et rupture avec le régime québécois de l'hydroélectricité	105
<i>Yann Fournis et Marie-José Fortin</i>	
Introduction : la transition mise en contexte	105
1. La naissance du programme éolien : de la diversification du régime hydro au sous-secteur éolien	108
1.1 De la déstabilisation du régime hydro à la diversification politique de l'énergie	108
1.2 Diversification énergétique et cristallisation du sous-secteur éolien	110
2. L'architecture du programme éolien : des instruments évolutifs	112
2.1 Le design gouvernemental du programme : le rôle discret des instruments	113
2.2 Le recalibrage des instruments	115
Conclusion : l'éolien au royaume de l'hydro	118
 CHAPITRE 7	
« C'est un grand art que de vendre du vent », ou le développement de la filière éolienne au Québec	123
<i>Marie-Claude Prémont</i>	
Introduction : les disparités régionales	123
1. Les deux piliers de la transition énergétique et le développement de la filière éolienne au Québec	124

1.1	S'éloigner des énergies fossiles ou du nucléaire.	124
1.2	S'approcher des communautés locales	126
1.2.1	Alimenter les communautés par le circuit court de l'électricité ?	126
1.2.2	La propriété locale communautaire ?	127
1.2.3	L'identité des propriétaires privés	130
2.	Le ressort exhibé : le développement régional	132
2.1	Le pouvoir de diriger le développement éolien	132
2.2	Les trois catégories de retombées locales	135
2.3	Les contributions volontaires : échafaudage de retombées locales	137
2.3.1	L'absence totale de fiscalité foncière pour la production d'électricité	137
2.3.2	Les trois phases de l'évolution des contributions par mégawatts aux municipalités	139
2.3.3	Les autres types de contributions locales	142
	Conclusion	143

CHAPITRE 8

L'inscription territoriale de l'éolien citoyen 147

*Réception et appropriations d'un dispositif d'actionnariat populaire
dans un territoire rural en Alsace (France)*

Guillaume Christen et Philippe Hamman

1.	L'éolien, une écotecnologie flexible à la croisée de deux modes de régulation	148
2.	Enquêter sur un terrain exemplaire : une initiative d'actionnariat populaire	150
3.	Un dispositif participatif face à ses limites	152
3.1	La maîtrise technique du projet	153
3.2	Le réseau associatif	154
3.3	Une inscription territoriale et collective du projet éolien	155
4.	Une appropriation différenciée de l'instrument	156
4.1	Les porteurs de projet ou les « initiateurs »	156
4.2	Les acteurs « intégrés »	157
4.3	Les acteurs en périphérie	157
	Conclusion : vers un processus d'embourgeoisement écologique ?	158

CHAPITRE 9

Une coopérative pour agent de développement territorial : le cas de la coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque au Nouveau-Brunswick 163

*Omer Chouinard, Julie Guillemot et André Leclerc,
avec la collaboration de Tiavina Rabeniaina*

1. Contexte communautaire et industriel164
 - 1.1 La communauté de l'île Lamèque164
 - 1.2 Politique énergétique du gouvernement
du Nouveau-Brunswick.168
2. Acceptabilité sociale, partenariat et concertation :
une analyse du cas de Lamèque169
3. Les grandes étapes du projet de parc éolien à l'île Lamèque. 172
 - 3.1 Genèse du projet 172
 - 3.2 Ententes avec les propriétaires 173
 - 3.3 Éléments de négociation avec Acciona et aspects techniques
associés au parc éolien 175
 - 3.4 Redevances et retombées collectives et individuelles 176
4. Le parc éolien de Lamèque : un projet dans la suite logique
de la trajectoire territoriale?178
 - 4.1 Perception de la communauté et acceptabilité sociale
de niveau « micro » 178
 - 4.2 Partenariat, concertation et négociation des compromis 181
5. Discussion et conclusion : un pas de plus vers un développement
durable et régional?183

CONCLUSION GÉNÉRALE

Transition, énergie et démocratie. De la transition au chantier
des transitions 187

Yann Fournis

1. La transition énergétique : *hard path*, *soft path* et passe-passe ... 188
 - 1.1 Les pistes théoriques : la démocratie énergétique
entre discours de la transition et structures extractivistes188
 - 1.2 Les pistes politiques : la transition comme projet national,
ambigu et contradictoire.190
 - 1.3 Les pistes territoriales : combien de transitions?192

2. Du chemin de la transition au chantier des transitions	194
2.1 Repenser la dimension politique de la transition énergétique .	194
2.2 La transition énergétique au Québec: pour une approche territoriale	196
NOTICES BIOGRAPHIQUES DES AUTEURS	201

INTRODUCTION

Marie-José Fortin, Yann Fournis et François L'Italien

L'énergie n'est plus ce qu'elle était. L'irruption de la crise écologique et climatique à la fin du siècle dernier, qui fait désormais peser des menaces inédites sur les sociétés humaines, et la diminution avérée des stocks d'hydrocarbures conventionnels dans le monde ont contraint à envisager la redéfinition de la nature, des usages et des modes d'appropriation sociale de l'énergie. Les seuils critiques de réchauffement de la température de surface de la Terre, ainsi que l'assèchement prévisible des réserves de pétrole conventionnel ont en fait joué le rôle de catalyseurs dans les débats sociaux sur la sortie des énergies fossiles, qui se sont amorcés dans plusieurs sociétés depuis plus d'une décennie¹. Ces débats ont mis en lumière les ancrages écologiques, économiques, mais aussi socio-territoriaux et institutionnels de l'énergie² pour proposer de la problématiser sous un nouveau jour : c'est l'ensemble de la trame des interrelations fonctionnelles et significatives entre ces ancrages qui a été recomposée à travers les échanges sur la place publique, mais aussi par le travail d'analyse proposé par des membres de la communauté savante. Par là, il est aujourd'hui possible de cerner les contours du paradigme énergétique particulier dont nous avons hérité, et dont le prolongement à l'infini est aujourd'hui remis en cause par la réalité qui l'incarne.

Or, prendre la mesure de ce qui est remis en cause dans ce paradigme n'est pas une mince affaire, puisqu'il se confond à plusieurs égards avec ce

-
1. Nous pensons notamment au Débat national sur l'énergie en France, aux discussions entourant la politique de transition énergétique (*Energiewende*) en Allemagne, ainsi qu'aux délibérations entourant l'élaboration de la future politique énergétique au Québec.
 2. On prendra connaissance d'une telle approche dans le rapport final de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, intitulé *Maîtriser notre avenir énergétique*, co-rédigé par Roger Lanoué et Normand Mousseau (Gouvernement du Québec, 2014).

que nous sommes devenus. Reposant sur l’imaginaire industrialiste et l’utilisation massive du pétrole à faible coût, ce paradigme a pris sa source dans la révolution industrielle et a fait corps avec les processus de modernisation économique et technique qui se sont déployés au cours des deux derniers siècles. Il a ainsi puissamment contribué à la fabrication des modes de vie en structurant les manières dominantes de produire, d’habiter, de se déplacer et de consommer. Il a façonné l’organisation capitaliste de la vie économique, orienté l’aménagement des territoires, révolutionné les modes de transport, changé les habitudes de consommation et, surtout, permis la démultiplication des capacités de production matérielle. En fait, ce sont nos représentations collectives de l’espace et du temps, de la nature mais aussi de la richesse qui, profondément influencées par les processus de modernisation, portent simultanément la trace de ce paradigme énergétique fondé sur les énergies fossiles.

Si l’utilisation intensive de ces énergies fait face aujourd’hui à des limites « objectives » qui nourrissent les débats sur l’avenir énergétique, la question de leur dépassement par un nouveau paradigme reste entière. Depuis quelques années, cette question a trouvé dans la notion de *transition énergétique* une formulation reconnue, dans la mesure où un nombre croissant d’États et d’acteurs sociopolitiques s’y réfèrent, en y projetant des contenus divergents. La lutte pour la définition de la nature et de l’agenda de cette transition énergétique a donc été amorcée, une lutte entre des propositions concurrentes concernant la teneur et l’ampleur des transformations à réaliser. Ainsi, dans ses versions les plus « légères », c’est-à-dire celles n’engageant que peu ou prou de bouleversement réel des structures sociales aux fondements de l’« ancien » paradigme, la transition énergétique désigne d’abord et avant tout un processus de très lente sortie du pétrole reposant sur les mécanismes de marché (comme la bourse du carbone), les technologies vertes et l’utilisation accrue des formes d’énergie renouvelable. Il s’agira en fait de faire muter le paradigme dominant en développant des mécanismes de mitigation ou d’internalisation des externalités environnementales causées par les énergies fossiles, et qui permettront de lui donner une seconde vie.

À l’autre bout du spectre de propositions, la transition énergétique renvoie au contraire à un projet de diminution globale nette de la consommation énergétique de toute nature, ainsi qu’à un processus bien plus vaste de refonte de l’organisation d’ensemble des systèmes énergétiques, où la substitution entre énergies fossiles et renouvelables est indissociable d’une décentralisation et d’une déconcentration des infrastructures de production et de distribution. Ce projet de refonte implique évidemment une contestation directe de l’ordre politico-économique libéral actuel, dans la mesure

où elle valorise aussi des mécanismes de socialisation de la rente énergétique. Ce type de propositions va clairement dans le sens d'un dépassement du paradigme énergétique « traditionnel », caractérisé aussi bien par l'usage des fossiles que par l'organisation centralisée des systèmes énergétiques.

On trouvera notamment dans les travaux d'Amory Lovins (1977) les matériaux théoriques pour penser les dynamiques sous-jacentes à cette polarisation des définitions de la transition, qui laisse évidemment place à une pluralité d'options intermédiaires. Réputé être l'un des précurseurs de la théorisation de la transition énergétique, Lovins procède en effet à une typologie des systèmes énergétiques, qui a pour objectif de mettre en évidence deux grandes familles de trajectoires (*path*) possibles de ces systèmes. D'un côté, les systèmes poursuivant une trajectoire conventionnelle (*hard path*) se caractérisent notamment par des dispositifs centralisés de production d'énergie non renouvelable et à haute intensité capitaliste, une organisation concentrée, c'est-à-dire monopolistique ou oligopolistique, du secteur et un faible ancrage dans les collectivités territoriales.

Par ailleurs, on retrouverait des systèmes énergétiques définis selon un modèle davantage adapté aux caractéristiques écologiques et économiques (*soft path*), dont les caractéristiques seraient diamétralement opposées au premier type : ces systèmes seraient basés sur des dispositifs de production d'énergies renouvelables et décentralisés, avec des degrés variables de capitalisation, une organisation privilégiant les formes localisées d'appropriation de la rente énergétique, un développement territorialisé des systèmes énergétiques. Si elle est cohérente sur le plan formel, cette seconde trajectoire n'a eu jusqu'ici qu'un faible écho dans la réalité empirique ; nul doute que, pour Lovins, elle avait davantage une fonction heuristique de « révélateur », permettant de mettre en lumière le fait que les systèmes énergétiques n'ont rien d'immuable et d'éternel, et qu'ils font toujours, ultimement, l'objet de choix de société. Or c'est précisément ce qui est en jeu avec la notion de transition énergétique.

Faisant fond sur la problématique d'ensemble désignée par cette notion (plus que sur la notion elle-même), le présent ouvrage a pris le parti d'analyser les transformations et reconfigurations contemporaines des systèmes énergétiques nationaux à partir de leurs arrangements institutionnels et territoriaux. Cela implique deux ordres distincts de conséquences. D'abord, sur les plans théorique et méthodologique, cette perspective part du constat selon lequel les systèmes énergétiques sont toujours ancrés dans des institutions et des territoires particuliers, ce qui sous-tend l'existence d'une dialectique sociale dont doit rendre compte l'analyse : d'une part, cet ancrage signifie qu'il y a un contexte social « actif » d'insertion des systèmes énergétiques, un contexte qui est fabriqué par l'histoire des rapports sociaux

situés sur un territoire particulier, susceptible d'influencer profondément la trajectoire de ces systèmes. D'autre part, cet ancrage renvoie aux effets produits par les logiques charriées par ces systèmes énergétiques sur les collectivités locales, effets de nature aussi bien symbolique que matérielle. Cette dialectique de l'ancrage des systèmes énergétiques signifie donc que l'analyse peut s'attarder tantôt aux caractéristiques des contextes, tantôt aux logiques de déploiement des systèmes énergétiques, tantôt aux deux dimensions simultanément : l'objectif est de restituer l'« épaisseur » des dynamiques qui ont cours au sein d'institutions et de territoires donnés. Les observateurs soucieux de comprendre les manières dont la transition énergétique est susceptible de se concrétiser effectivement ne peuvent et ne pourront faire l'économie de cette approche institutionnaliste et territoriale.

Le second ordre de conséquence associée à l'analyse de la territorialité des systèmes énergétiques est lié aux enjeux stratégiques concrets auxquels font face les collectivités concernées, qu'elles soient nationales, régionales ou locales. Plus que d'autres aspects de la vie sociale, l'énergie est en effet un domaine où se font valoir des intérêts massifs, qui pèsent lourdement dans l'élaboration des politiques énergétiques. En Amérique du Nord, les évolutions majeures apportées par l'exploitation du gaz de schiste nous rappellent avec force cette évidence. Encore invisible sur les radars des experts les plus avisés au tournant des années 2000, cette nouvelle ressource a redessiné la carte énergétique aux États-Unis, en plus de modifier les paramètres des politiques énergétiques au Canada et au Québec. Jusqu'ici considérés comme le principal marché pour exporter l'hydroélectricité du Québec (et dont les besoins justifiaient la mise en œuvre de grands ouvrages de production), les États-Unis ont mis en branle une ambitieuse politique d'indépendance énergétique au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. Les effets de cette « révolution des gaz de schiste », pour reprendre les termes de Rabe et Borick (2013), ne sont pas uniquement sectoriels ; ils touchent aussi à la qualité de l'environnement comme l'ont mis de l'avant les écologistes. Ils renvoient également aux stratégies industrielles : l'approvisionnement interne à bas coût permettrait-il de relancer l'industrie pétrochimique américaine, voire d'inciter à des relocalisations de fabricants européens, comme le prévoient certains analystes ? En fait, on le voit ici aisément, les systèmes énergétiques renvoient à la toile des stratégies géopolitiques, industrielles et financières qui structurent le champ des forces avec lesquelles les porteurs d'une transition énergétique audacieuse devront composer.

C'est précisément au sein même de cette toile d'interrelations fonctionnelles et significatives que les projets visant à concrétiser la

transition énergétique du Québec doivent – et devront – s’inscrire pour en infléchir durablement la trajectoire. Il se trouve que le Québec a procédé, au cours des dernières décennies, à des choix énergétiques qui l’ont conduit à jeter les bases de pareille transition, puisque la nationalisation et le développement du réseau d’ouvrages hydroélectriques dans le Nord ont donné au Québec les moyens de sortir de la dépendance aux énergies fossiles. Rappelons, à cet effet, que 47 % du bilan énergétique québécois est issu d’énergies renouvelables, composées principalement de l’hydroélectricité, mais aussi de la biomasse (8 %). Si l’on compare ce bilan à ceux de la vaste majorité des pays industrialisés, on constate rapidement que le Québec est dans une situation enviable, puisque la plupart de ces pays devront faire des efforts colossaux pour parvenir à un tel bilan. Cela dit, si cette position donne au Québec un avantage indéniable pour envisager plusieurs scénarios ambitieux de sortie du paradigme énergétique dominant, il ne s’agit pas pour autant d’une condition suffisante. Ainsi que l’a rapporté notamment le rapport de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, les gouvernements successifs n’ont pas su tirer jusqu’ici véritablement parti de l’immense potentiel dont le Québec dispose pour aller de l’avant dans l’une ou l’autre des versions ambitieuses de la transition énergétique. Pourquoi ? La réponse doit être reconstruite à partir d’analyses fines des dialectiques sociales et des champs de forces dont nous avons traité plus haut, analyses qui permettraient d’établir les principales contraintes du cadre économique et politique dans lequel se pose aujourd’hui tout projet de refonte du paradigme énergétique au Québec.

* *
*

C’est ainsi que nous retrouvons réunies dans cet ouvrage des contributions d’auteurs pour qui les institutions sociales et la territorialité des dynamiques recouvertes par la notion de transition énergétique font l’objet d’une attention particulière. Ces contributions proviennent d’un colloque international tenu en 2014 à Montréal, intitulé *Transition énergétique et territoires : quels modèles pour le développement du Québec ?*, qui a réuni plusieurs chercheurs francophones sur cette question d’actualité³. Les contributeurs ont en commun de la saisir à partir de deux, voire trois entrées en simultané et sans que cela ne soit forcément la même. Cette diversité des cadres d’analyse semble particulièrement féconde pour enrichir les

3. Nous remercions sincèrement Danie Royer, doctorante en développement régional à l’UQAR, pour son excellent travail de coordination et de soutien à l’organisation de ce colloque.

débats et les réflexions sur la transition énergétique, directement ou plus indirectement. Déjà très présente en Europe, où plusieurs collectivités locales et gouvernements se sont déjà engagés en son nom, l'appropriation de cette notion émerge progressivement au Québec.

Les deux principaux objectifs de ce colloque, largement atteints, étaient de délimiter les contours de la notion de transition énergétique afin d'en élucider les principales significations et d'analyser de manière fine des expériences sociales y faisant référence. Il nous a semblé important de prendre une distance critique par rapport aux discours vertueux, de faire le point sur la dialectique entre énergies, institutions et territoires, et de remettre éventuellement en cause quelques lieux communs. Plus particulièrement, nous nous sommes proposé d'insister sur la nécessaire prise en compte de la diversité des contextes et des défis que doivent relever les pays concernés. En effet, pour que des transformations de longue portée puissent survenir, les initiatives de transition ne doivent-elles pas tableer sur une pluralité de modèles, ancrés dans les particularités des modèles énergétiques nationaux, ainsi que dans des projets territorialisés de reconversion ? De quelles manières les choix collectifs peuvent-ils être pesés et débattus pour déterminer le type de configurations institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre des propositions structurantes pour les sociétés, les institutions et les territoires ? La transition énergétique s'imposera sans doute moins d'elle-même, comme un standard global négligeant les particularités nationales, qu'elle s'enracinera et répondra aux particularités des défis propres aux régions, en fonction de leurs arrangements institutionnels précis (sortie du nucléaire pour certains pays en Europe, diversification des énergies pour nombre de provinces canadiennes, etc.). C'est du moins l'hypothèse mise en débat lors de ce colloque, soit celle de la nécessaire contextualisation de la transition énergétique et de la territorialisation des politiques publiques censées la concrétiser.

Ces questions ont ainsi exigé de saisir les cadres et les processus qui charpentent les dynamiques de transition énergétique, c'est-à-dire aussi bien les enjeux théoriques, voire paradigmatiques, qui ont trait à la redéfinition de modèles énergétiques nationaux que les questions plus institutionnelles qui impliquent les conditions nécessaires à la refonte des modes de production énergétique. Cette approche de la question a donc été une occasion d'inviter des chercheurs de plusieurs horizons disciplinaires et sociaux à discuter durant deux jours. Situons leurs contributions rapidement.

Dans un premier temps, l'ouvrage interroge ce que recouvre, sur les plans théorique et paradigmatique, la notion de transition énergétique en général, ainsi que ses diverses interprétations, modérées comme plus

radicales. D'abord, René Audet nous invite à la situer à partir d'autres notions apparentées, dont celle de la transition écologique. De ce vaste paysage, il tente de dégager de grandes évolutions et tendances touchant les débats croisant énergie et environnement. Par la suite, Olivier Labussière propose une réflexion plus large sur la question de l'accessibilité de la ressource. Il insiste pour dépasser le cadre centré sur les seules dimensions techniques pour envisager les dynamiques d'acteurs, certaines se concrétisant dans de nouveaux collectifs sociotechniques comme des facteurs clés de cette accessibilité, voire de son appropriation. Éric Pineault, quant à lui, insiste sur l'idée que le projet de transition se bute à un modèle historique qui s'est progressivement construit autour des hydrocarbures, tant au Québec qu'au Canada, et qui est toujours soutenu par de grands acteurs économiques, en particulier de grandes entreprises et des institutions publiques.

Cette approche insistant sur l'importance des « contextes » nous amènera vers la deuxième partie de l'ouvrage, qui remet en question la manière de penser la transition énergétique dans le contexte particulier du Québec. Parmi les voies nationales de transition, peut-on distinguer des institutions, instruments et pratiques qui apparaissent pertinents pour comprendre les paramètres essentiels d'affirmation ou de transformation potentielle du modèle québécois en matière énergétique? Peut-on observer des trajectoires de mise en œuvre fructueuse de mesures de transition énergétique au sein des politiques énergétiques nationales traditionnelles? Trois contributions puisant au cas québécois et d'autres issues de pays européens, soit la France, l'Allemagne et l'Angleterre alimentent ces questions.

Aurélien Évrard nous amène en France et en Allemagne, pour y voir comment a émergé cette notion de transition énergétique, et que certains qualifient de « consensus ambigu, voire contradictoire » (Palier, 2005). En tant que politiste, il insiste aussi sur l'importance des arrangements institutionnels préexistants et sur le poids de l'histoire nationale qui, en quelque sorte, pèsent sur les débats et l'éventail des possibles. Pour leur part, Yann Fournis et Marie-José Fortin analysent le cas de la filière éolienne au Québec pour montrer comment le projet de transition comporte des éléments de rupture comme de continuité, en lien avec le régime énergétique en place. Un autre chapitre porte ensuite plus particulièrement sur les instruments financiers liés à l'énergie, montrant ainsi que l'éventail des options est toujours ouvert. Comparant la filière éolienne en France et au Québec, Évariste Feurtey conclut ainsi que « l'efficacité des mécanismes tarifaires » dépend de plusieurs variables, dont leur conception par les politiques publiques et l'environnement réglementaire.

Enfin, dans une troisième partie, nous nous interrogeons sur la place des territoires dans la transition énergétique. S'ils sont de plus en plus mobilisés dans les problématiques environnementales et énergétiques, quels rôles les territoires s'y voient-ils attribuer, depuis la conception des politiques et des projets énergétiques jusqu'à leur mise en œuvre ? Comment peuvent-ils se réapproprier ce chantier de la transition énergétique ? Celui-ci pourrait-il être une opportunité historique pour contribuer à la territorialisation des économies et des politiques économiques ?

Trois chapitres ouvrent ainsi sur le thème de l'appropriation territoriale de la ressource énergétique. Sous l'angle de la capacité et de la place des acteurs territoriaux, Marie-Claude Prémont propose un examen attentif de modalités juridiques entourant la production de l'énergie éolienne. Elle montre entre autres comment les ententes et les contrats entre Hydro-Québec et différents types de producteurs sont révélateurs d'une « évolution des politiques publiques sur l'énergie éolienne au Québec », de leurs objectifs et de leurs effets, dont la distribution sociale et spatiale des bénéfices (« Pour qui souffle le vent ? »). Quant à eux, Guillaume Christen et Philippe Hamman abordent un modèle alternatif souvent mis de l'avant par les opposants aux mégaprojets corporatistes, dit l'« éolien citoyen » valorisant l'actionnariat populaire. Leur examen attentif révélera cependant des effets négatifs inattendus, touchant des « *inégalités écologiques* », en particulier la participation. Enfin, de leur côté, Omer Chouinard, Julie Guillemot et André Leclerc offrent un retour sur une expérience originale menée en Acadie, autour du projet de Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque inc. En relatant ce qui est devenu une véritable épopée de douze ans pour voir tourner les pales des éoliennes, les auteurs soulignent le rôle fondamental que jouent les acteurs territoriaux pour parvenir à bâtir des compromis, puis à souder des arrangements institutionnels entre des acteurs privés et publics afin qu'ils soient « acceptables » et viables pour tous. Le cas révèle aussi comment les modèles alternatifs, en passant de projet à réalité, se transforment.

Enfin, pour conclure l'ouvrage, Yann Fournis revient sur les grandes idées qui traversent l'ensemble des textes en proposant une réflexion sur le chantier que constitue la transition énergétique.

RÉFÉRENCES CITÉES

- Lanoue, R. et N. Mousseau (2014). *Maîtriser notre avenir énergétique : pour le bénéfice économique environnemental et social de tous*, Commission sur les enjeux énergétiques du Québec – ministère des Ressources naturelles – Gouvernement du Québec.
- Lovins, A. (1977). *Soft Energy Paths : Towards a Durable Peace*, New York, Harper Colophon Books.
- Rabe, B.G. et C. Borick (2013). « Conventional politics for unconventional drilling? Lessons from Pennsylvania's early move into fracking policy development », *Review of Policy Research*, vol. 30, n° 3, p. 321-340.

